

L'ORGANISATIONNELLE

UNE NOUVELLE EPREUVE A L'EXAMEN

Coefficient 2

Exposé de 10 minutes

DE QUOI PARLE T ON ?

- En tant **Directeur de Plongée** vous devez être capable :
- D'organiser le bassin en tenant compte des différents niveaux des plongeurs et des exercices proposés
- De construire une progression sur plusieurs séances
- De planifier une formation sur une saison
- De gérer un groupe « tous publics »
- D'organiser une séance d'évaluation pour le N1
- D'organiser des baptêmes lors d'une manifestations
- De seconder le MFxxx

ORGANISER

- Suivant la trilogie : HOMME – MATERIEL – MILIEU

HOMME

- Nombre d'encadrants ?
- Baptêmes par un guide de palanquée ? Article 322-75
- Nombre d'élèves ?
- Quels niveaux ?
- Quels cours ?
- Quels public ?
- Nombre d'adhérents disponibles ?

MATERIEL

PMT : nombre suffisant ?

BLOC : nombre suffisant et gonflés ?

Sécurité : en état et sur place ?

Moyens pédagogiques : apportés ou sur place ?

Fiches de palanquée ?

Autorisation parentale écrite en nombre suffisant ?

Diplômes « baptême » en nombre suffisant ?

A-t-on prévu des « logo club » ?

MILIEU

Nombre de lignes d'eau ?

Quelles profondeurs ?

Partager la piscine ?

Utilisation du « petit bain » ?

Comment utiliser les abords et les gradins ?

COMMENT TRAITER LES SUJETS

1) Quel type de sujet ?

L'organisation d'une piscine en bloc et/ou en PMT

Organisation d'une manifestation

planification d'une formation

2) De quoi ais je besoin ?

Homme – matériel – milieu

3) Comment assurer la sécurité ?

Qui fait quoi – où et à quel moment ?

QUELQUES SUJETS A TRAITER